

TORONTO HOLOCAUST MUSEUM



A MUSEUM BY UJA

Auschwitz

Not long ago. Not far away.
Pas si longtemps. Pas si loin.



Guide des enseignant.e.s du secondaire

Conçu par le Toronto Holocaust Museum

Adapté par les Programmes scolaires du ROM

Table des matières

Guide des enseignant.e.s du secondaire – Auschwitz	3
Introduction	3
Objectifs d'apprentissage	3
Pourquoi enseigner l'histoire de l'Holocauste ?	3
Attentes du programme-cadre.....	5
Principes directeurs pour les enseignant.e.s	7
Pratiques d'excellence.....	7
Conseils pour l'enseignement au Canada	9
Définir l'antisémitisme.....	10
Conclusion.....	10
Auschwitz – Mise en contexte pour les enseignant.e.s	11
Aide-mémoire	13
Visite au Musée.....	13
Leçon virtuelle guidée	13
Exposition virtuelle	13
Leçons pré-visite	15
Leçon pré-visite 1 : Définir la relation entre l'Holocauste, Auschwitz et le Canada	16
Leçon pré-visite 2 : Groupes de victimes de l'Holocauste	18
Leçons post-visite	19
Leçon post-visite : Compte rendu de l'exposition	21
Leçon post-visite 2 : Les grandes questions.....	23
Ressources additionnelles	25

Guide des enseignant.e.s du secondaire – Auschwitz

Introduction

Ce guide a été conçu pour favoriser l'apprentissage de l'Holocauste chez les élèves du secondaire (9^e à la 12^e année) dans le cadre de l'exposition *Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin.*, présentée au Musée royal de l'Ontario (ROM). Ce guide comprend des leçons de base qui prépareront les élèves à leur visite de l'exposition et approfondiront leurs connaissances de l'Holocauste, d'Auschwitz et de leurs rapports avec le Canada.

L'exposition s'accompagne d'un audioguide et réunit des vidéos, des objets d'époque et des documents d'archives. Au ROM, les élèves bénéficieront d'une visite audioguidée de l'exposition qui les renseignera sur la construction du camp d'Auschwitz et ses activités de mise à mort. Les élèves auront l'occasion d'entendre les témoignages de survivants et de victimes du camp, ainsi que de réfléchir à l'importance d'Auschwitz dans le contexte actuel. De retour en classe, ils participeront à des séances de réflexion s'articulant autour de leur expérience au Musée qui enrichiront leur compréhension des expériences vécues par les survivants d'Auschwitz, leur immigration au Canada et la reconstruction de leur vie sur fond de trauma et de résilience.

Vous avez également accès à des webinaires dirigés par une éducatrice ou un éducateur du ROM, ainsi qu'à une visite virtuelle de l'exposition à votre rythme. Les deux peuvent être combinés pour enrichir une visite au Musée ou pour donner les leçons en classe. Consultez [Visites scolaires : Auschwitz](#) pour plus de détails.

Objectifs d'apprentissage

- Les élèves approfondiront leur connaissance de l'Holocauste par le biais d'une analyse documentée des effets de la persécution durant cette période par le biais des expériences des survivants et des victimes d'Auschwitz, notamment les liens canadiens avec l'Holocauste.
- Les élèves exerceront leur pensée critique quant à l'importance d'Auschwitz et de l'Holocauste dans le contexte actuel, en mettant l'accent sur le Canada et les Canadiennes et Canadiens.
- Les élèves se familiariseront avec l'apprentissage en milieu muséal, y compris les règles à suivre et l'observation directe de documents de sources primaires, d'objets et de biens personnels et culturels.
- Les élèves établiront des rapports avec des sujets clés des programmes-cadres du palier du secondaire, se familiariseront avec la conscience historique, le processus d'enquête et les notions de la pensée disciplinaire.

Pourquoi enseigner l'histoire de l'Holocauste ?

En étudiant l'histoire de l'Holocauste, les élèves doivent composer avec des questions morales compliquées, dont un grand nombre n'ont pas de réponses faciles. La complexité inhérente à ces leçons incite les gens à exercer leur pensée critique en matière de questions et de valeurs importantes non seulement dans le contexte historique de l'Holocauste, mais aussi dans celui de la société contemporaine. L'Holocauste témoigne de la précarité des institutions démocratiques, de l'inclusion et de la citoyenneté. L'histoire de l'Holocauste met les individus au défi de prendre une part active dans leur propre société civile. Comprendre le spectre des comportements

humains manifestés durant l'Holocauste et les choix, réactions et actions des individus et des communautés permet de faire de l'Holocauste une histoire pour l'humanité entière. Dans le cadre la pensée critique, le legs de l'Holocauste est un appel à l'action pour toutes et tous de protéger et d'assumer la responsabilité de leur société civile, de la justice sociale et des droits de la personne partout dans le monde..

Chaque histoire de survie et de mort de l'Holocauste est unique. Cela dit, pour de nombreuses personnes, Auschwitz représente le centre de l'étude et de l'expérience de l'Holocauste. Un sixième de toutes les victimes de l'Holocauste ont été assassinées à Auschwitz, le plus important camp de concentration et de mise à mort de l'Europe nazie. Auschwitz est au centre de notre conscience de la mémoire de l'Holocauste. De nombreux survivants du camp de concentration, dont Elie Wiesel et Primo Levi, se sont imposés comme des figures de proue de l'enseignement de l'Holocauste et de son histoire. C'est à Auschwitz que Hana Brady (*La valise d'Hana*) a été assassiné et que Anne Frank et sa famille ont été déportées après leur découverte dans l'annexe cachée dans l'entreprise d'Otto Frank. Les activités de mise à mort du camp sont peut-être l'exemple le plus éloquent de la déshumanisation nazie, privant d'innombrables personnes de leur identité.

Attentes du programme-cadre

10^e année

Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale – Théorique (CHC2D)

C2.3 Expliquer les causes premières de la Deuxième Guerre mondiale

C2.5 Expliquer certaines répercussions de la Deuxième Guerre mondiale sur les Canadiennes et Canadiens non autochtones

C3.2 Analyser la réaction ou le rôle jouer par le Canada et la population du Canada, y compris les Premières Nations, les Métis et Inuits (individus et communautés), dans le cadre de certains événements internationaux majeurs et des développements durant cette période

C3.3 Analyser l'impact de l'Holocauste sur la société canadienne et la perception des droits de la personne au Canada

E3.3 Évaluer l'importance de la reconnaissance publique et de la commémoration au Canada de tragédies humaines et de violations des droits de la personne, au pays et à l'international

Civisme et citoyenneté (CHV20)

B3.5 Donner des exemples de violations des droits de la personne à travers le monde

B3.6 Donner des exemples de violations des droits de la personne à travers le monde et évaluer l'efficacité des mesures prises pour y remédier

11^e année

Histoire mondiale depuis 1900 : Interactions internationales et régionales (CHT30)

C1.4 Identifier des changements politiques majeurs qui se sont produits dans au moins deux régions du monde durant cette période et analyser leur impact sur les populations

C2.1 Analyser l'impact du nationalisme et de l'impérialisme dans au moins deux régions du monde durant cette période

C2.2 Expliquer les principales causes et conséquences de la Deuxième Guerre mondiale

C3.1 Expliquer comment divers groupes, pratiques et attitudes ont fait obstacle à la citoyenneté et aux droits de la personne dans au moins deux régions du monde durant cette période

C3.3 Évaluer l'impact de certaines grandes figures politiques d'au moins deux régions du monde sur l'identité, la citoyenneté et le patrimoine durant cette période

C3.5 Identifier certains des symboles clés associés à cette période

Politique en action : Devenir un agent de changement (CPC30)

C1.1 Analyser certains des objectifs politiques de divers chefs de gouvernement du passé et du présent

Comprendre le droit canadien (CLU3M)

C1.2 Décrire les obstacles historiques et actuels à la jouissance équitable des droits de la personne au Canada

C2.2 Analyser la contribution de divers facteurs sociaux à l'évolution du droit canadien en matière de droits de la personne

C3.1 Expliquer l'importance des lois (anciennes et actuelles), des actes judiciaires et des commissions d'enquête en matière de droits de la personne au Canada

Origines et citoyenneté : Histoire d'une communauté ethnoculturelle au Canada (CHE30)

B2.1 Analyser l'influence des conflits humains sur l'histoire de cette communauté ethnoculturelle dans son pays ou sa région d'origine

B3.2 Analyser comment les croyances spirituelles et religieuses du pays ou de la région d'origine ont contribué au développement de l'identité et de la culture de cette communauté

C1.1 Décrire l'influence des facteurs sociaux dans les pays d'origine des membres de cette communauté sur leur décision d'émigrer

C1.4 Décrire l'influence des facteurs politiques dans les pays d'origine des membres de cette communauté sur leur décision d'émigrer

D2.1 Analyser des défis que présente la politique d'immigration canadienne pour certains groupes ethniques, en particulier, le cas échéant, pour la communauté ethnoculturelle choisie

D2.2 Analyser les défis que présentent le racisme institutionnalisé et les préjugés au Canada pour certains groupes ethniques, en particulier, le cas échéant, pour la communauté ethnoculturelle choisie

Histoire mondiale depuis 1900 : Interactions internationales et régionales (CHT30)

C3.1 Expliquer comment divers groupes, pratiques et attitudes ont fait obstacle à la citoyenneté et aux droits de la personne dans au moins deux régions du monde durant cette période

Politique en action : Devenir un agent de changement (CPC30)

C2.1 Décrire comment des dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés et le Code des droits de la personne de l'Ontario ont contribué aux changements sociaux au Canada et en sont le reflet

12^e année

Études juridiques (CLN4C)

B2.1 Expliquer l'influence de l'évolution des attitudes, des valeurs et des traditions de la société sur l'évolution du droit canadien

B3.1 Donner des exemples de dispositions de la législation canadienne qui peuvent être utilisées pour satisfaire les intérêts et besoins de divers groupes

C1.1 Expliquer la signification juridique et la portée des droits et libertés garantis par la Charte canadienne des droits et libertés

C2.3 Décrire des conséquences portant préjudice à certaines personnes lorsque le gouvernement et le système juridique ne reconnaissent pas et ne protègent pas leurs droits et libertés

C3.4 Expliquer l'influence de divers facteurs politiques et socioéconomiques sur la perception individuelle et collective des questions associées aux droits de la personne

Le droit canadien et international (CLN4U)

B3.2 Expliquer comment l'évolution des attitudes, des valeurs et des circonstances sociales ont favorisé ou fait obstacle au changement dans divers domaines du droit canadien et international au fil des ans et le feront à l'avenir

C1.3 Explique les implications légales associées à la signature de conventions et de traités internationaux visant la protection des droits de la personne

C2.3 Analyser des questions relatives aux violations des droits de la personne en donnant des exemples de violations (passées ou actuelles), au Canada et ailleurs dans le monde

D2.2 Expliquer, à l'aide d'exemples historiques ou actuels, le rôle de diverses organisations internationales en incluant la portée de leur mandat juridique en matière de définition, de réglementation, d'application et de modification des lois internationales

Politique canadienne et mondiale (CPW4U)

B2.1 Analyser des politiques clés de certains gouvernements, passés ou actuels, de diverses régions et identifier les idéologies et les approches qui les ont inspirées

B2.2 Analyser l'influence des conflits et de la violence sur la politique et les relations entre pays depuis la Deuxième Guerre mondiale

B2.3 Analyser le rôle de certains développements clés en matière de diplomatie depuis la fin du 19^e siècle

D1.1 Analyser le rôle de la citoyenneté responsable au sein de la communauté locale, nationale et internationale

E3.1 Analyser des cas de violation des droits de la personne au Canada, ainsi que la réaction du gouvernement canadien aux violations de droits de la personne, aux crises humanitaires et aux génocides à travers le monde

Histoire mondiale depuis le 15^e siècle (CHY4U)

E1.1 Analyser l'impact de tendances et de développements sociaux clés dans diverses régions du monde durant cette période

E1.4 Décrire les régimes politiques de divers pays durant cette période (p. ex., démocratie, théocratie, monarchie, autocratie, dictature, junte militaire) et expliquer les croyances et idéologies politiques à leur base

E2.1 Expliquer les principales causes et conséquences de certains grands conflits internationaux et régionaux durant cette période

E2.3 Expliquer comment les actions de certains individus et groupes importants ont contribué aux conflits au sein d'une même région ou entre pays durant cette période

E2.4 Analyser d'importantes interactions entre divers groupes durant cette période, y compris celles marquées par la violence et la privation des droits, ainsi que celles marquées par la coopération

Histoire du Canada : Identité et culture (CHI4U)

D1.1 Analyser des développements sociaux majeurs ainsi que les valeurs et attitudes dominantes durant cette période

D2.1 Décrire les conflits intérieurs et internationaux dans lesquels les forces armées canadiennes ont participé durant cette période

D3.5 Analyser des changements clés apportés à la politique d'immigration canadienne durant cette période et expliquer leur impact sur le développement du Canada

D3.6 Expliquer la signification de la dénégaration des droits de citoyenneté de certains groupes au Canada durant cette période

E1.5 Analyser les principales causes des développements politiques majeurs et de l'adoption de politiques au Canada durant cette période

Principes directeurs pour les enseignant.e.s

Que vous ayez une connaissance approfondie ou non de l'Holocauste, la pléthore de conseils sur son enseignement peut prêter à confusion. Cette section propose un résumé des points les plus importants et met en perspective l'enseignement du sujet au Canada. La première partie de la section établit neuf principes pédagogiques qui s'imposent comme des pratiques d'excellence en la matière. La seconde partie présente cinq conseils qui vous permettront d'inscrire l'enseignement de l'Holocauste dans le contexte canadien.

Pratiques d'excellence

Ces principes sont fondés sur des approches reconnues à l'international en matière d'enseignement de l'Holocauste.

Principe 1

Donnez une définition de l'Holocauste à partir d'une source fiable. Assurez-vous de préciser qui en était les instigateurs et les victimes, le lieu et la période.

Raison : Les élèves auront une base solide pour orienter leur exploration de l'histoire et de son influence durable. Ils seront donc mieux à même de combattre l'ignorance et la désinformation.

Principe 2

Insistez sur la complexité du comportement humain et le contexte dans lequel les décisions ont été prises. Par exemple, évitez de simplifier les choix des auteurs des crimes, des libérateurs et des observateurs. Assurez-vous d'inclure des témoignages des victimes.

Raison : Les élèves apprendront que de nombreux facteurs et événements ont contribué à l'Holocauste, rendant les prises de décision difficiles.

Principe 3

Utilisez un langage précis qui respecte la complexité du sujet et la sensibilité requise pour en discuter. Par exemple, l'expression « centre de mise à mort » est préférable à « camp d'extermination » qui sous-entend que les prisonniers étaient comparables à de la vermine à éliminer.

Raison : Les élèves seront en mesure d'identifier les stéréotypes, de reconnaître la terminologie associée aux auteurs des crimes et d'éviter les généralisations.

Principe 4

Contrebalancez les perspectives et les sources qui font partie de vos leçons. Par exemple, ajoutez des sources primaires et aidez les élèves à analyser leur provenance et leur raison d'être.

Raison : Les élèves examineront des témoignages de différentes personnes ayant participé à l'Holocauste et apprendront à identifier les lacunes, les préjugés et les interprétations.

Principe 5

Établissez des liens plutôt que des comparaisons lorsque vous examinez les différentes expériences des groupes cibles de l'Holocauste et d'autres génocides.

Raison : Les élèves seront mieux à même de comprendre les particularités de chaque génocide plutôt que d'évaluer la souffrance des différents groupes.

Principe 6

Privilégiez un enseignement de l'histoire de l'Holocauste qui tient compte de l'âge de vos élèves plutôt que de faire de l'Holocauste une leçon de morale.

Raison : Les élèves comprendront la complexité des situations passées dans lesquelles les gens ont eu à prendre des décisions et faire des choix. Ils apprendront à déceler des tendances, reconnaître des conséquences et identifier les processus pouvant mener à un génocide.

Principe 7

Remplacez les événements dans le contexte européen, mondial et historique juif. Expliquez le processus de l'Holocauste dans chaque pays.

Raison : Les élèves se familiariseront avec les précédents et les circonstances qui ont contribué à l'Holocauste et influé sur la réaction des gens.

Principe 8

Intégrez des témoignages de survivant.e.s à d'autres sources montrant la perspective de la victime, mettant en valeur des voix individuelles tirées d'une expérience collective.

Raison : Les élèves comprendront que chaque statistique représente une vraie personne qui avait une vie avant l'Holocauste et qui mérite qu'on se souvienne d'elle.

Principe 9

Prévoyez des activités en classe qui sont sécuritaires et appropriées. Évitez les jeux ou les reconstitutions. N'utilisez des images choquantes qu'à des fins strictement pédagogiques.

Raison : Les élèves participeront à des activités d'apprentissage qui respectent la dignité des victimes et le sérieux du sujet.

Conseils pour l'enseignement au Canada

Les principes énoncés ci-dessus sont conçus pour le personnel enseignant partout dans le monde. Quelle est la particularité de l'enseignement au Canada ? Les cinq suggestions suivantes s'articulent autour de ressources accessibles aux enseignant.e.s et aux élèves canadiens.

1 : Faites entendre la voix de survivants canadiens

Vous serez peut-être étonné.e d'apprendre que le Canada a accueilli 40 000 survivants de l'Holocauste – une des plus importantes communautés de survivants au monde. Ces survivants ont partagé leurs histoires et guidé les initiatives éducatives en la matière au Canada. Ils ont également participé à des projets de récits de vie. À ce jour, plus de 1 200 témoignages ont été enregistrés. Intégrez des témoignages de survivants canadiens dans vos leçons. Les élèves se montreront plus réceptifs aux témoignages de leurs compatriotes, voire même de leurs voisins. Lorsque les survivants canadiens livrent leurs témoignages, ils nous apprennent ce qu'ils ont vécu en immigrant au Canada et en reconstruisant leurs vies. Ils ont traversé de dures épreuves : l'adaptation, la discrimination et les séquelles de la persécution et de la perte en temps de guerre.

2 : Faites appel à la communauté locale

Des centres éducatifs et des musées à travers le pays offrent la possibilité d'apprendre l'histoire de l'Holocauste. Leurs programmes sont basés sur les programmes-cadres de la province, la participation de survivants de la communauté locale et la contextualisation de l'expérience pédagogique. Dans bien des cas, ces centres proposent des ressources et des expériences d'apprentissage à la fine pointe de la technologie. Le Toronto Holocaust Museum est une institution de pointe où les élèves ont accès à une technologie révolutionnaire et des approches novatrices en matière d'enseignement de l'Holocauste. Dans la mesure du possible, prévoyez des visites à votre centre de l'Holocauste local pour enrichir vos leçons et bénéficiez de l'expertise et de l'innovation des institutions aux quatre coins du pays.

- [Vancouver Holocaust Education Centre](#) à Vancouver
- [Musée de l'Holocauste de Montréal](#)
- [Musée canadien pour les droits de la personne](#) à Winnipeg
- [Musée canadien de la guerre](#) à Ottawa
- [Freeman Family Foundation Holocaust Education Centre](#) à Winnipeg
- [Centre for Holocaust Education and Scholarship](#) à Ottawa
- [Friends of Simon Wiesenthal Centre](#) à Toronto
- [Monument national de l'Holocauste](#) à Ottawa
- [Musée canadien de l'immigration du Quai 21](#) à Halifax

3 : Consultez le programme-cadre

À la différence des pays dotés d'un programme scolaire national, au Canada, les programmes varient selon les provinces. Il est surprenant de constater les différences en matière d'enseignement obligatoire de l'histoire de l'Holocauste et du contenu du programme. Les références directes aux objectifs d'apprentissage de l'Holocauste dans votre programme provincial vous renseigneront sur ce que les élèves connaissent de son histoire et sur les préalables à d'autres cours. Les références à l'Holocauste s'inscrivent souvent dans le contexte de l'histoire du Canada.

4: Établissez des liens avec l'histoire du Canada

Les élèves peuvent avoir de la difficulté à saisir la pertinence d'un événement qui s'est produit il y a longtemps sur un autre continent. Il importe donc d'intégrer à vos leçons sur l'Holocauste des événements marquants de l'histoire du Canada associés à l'Holocauste : les réfugiés juifs à bord du paquebot [MS St. Louis](#) se voient refuser l'entrée au Canada en 1939 ; les « [ennemis étrangers](#) » juifs-allemands placés dans des camps d'internement au Canada ; et le rôle de l'armée canadienne dans la [libération](#) de certaines régions de l'Europe, y compris certains camps de concentration nazis.

5 : Abordez l'histoire génocidaire du Canada

Enseigner l'histoire de l'Holocauste au Canada exige de tenir compte de la province dans laquelle vous enseignez et des élèves à qui vous vous adressez. L'Holocauste ne s'est pas produit au Canada. Cela dit, il s'est produit un génocide au Canada. Les conversations sur les pensionnats autochtones sont désormais courantes dans de nombreuses classes. Cette réalité inscrit l'enseignement de l'Holocauste dans un contexte qui présente le génocide comme un événement qui s'est produit de nombreuses fois et qui fait toujours partie de notre monde. Les

origines de vos élèves dictent également le contenu de vos leçons. Les élèves autochtones et juifs sont porteurs de l'histoire de leurs familles, tandis que les nouveaux arrivants peuvent avoir vécu la guerre et la persécution. En choisissant les cas de génocide à discuter en classe, assurez-vous de consacrer suffisamment de temps à chaque cas afin que les élèves puissent amorcer des conversations éclairées et respectueuses des particularités de chacun des cas.

Définir l'antisémitisme

Avant d'entreprendre l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste, il importe de définir l'antisémitisme. Le programme-cadre de l'Ontario en donne une définition dans son glossaire. La ressource [Désapprendre l'antisémitisme](#) s'adresse aux parents et aux enseignant.e.s.

Conclusion

Certains des principes dans cette section s'adressent aux personnes qui enseignent l'histoire de l'Holocauste partout dans le monde, tandis que d'autres s'inscrivent dans le contexte canadien. Visitez le Toronto Holocaust Museum et son [site](#) pour bénéficier d'expériences basées sur des pratiques d'excellence et s'inscrivant dans le contexte canadien.

Auschwitz – Mise en contexte pour les enseignant.e.s

Auschwitz est au cœur même de la mémoire de l'Holocauste. Cinq ans ont suffi à l'Allemagne nazie pour y assassiner quelque 1,1 million de personnes : environ 1 million de Juifs, 70 000 Polonais, 21 000 Roms et Sintis, 15 000 prisonniers de guerre soviétiques et 12 000 prisonniers provenant de l'Europe occupée. En bref, **un Juif sur six tués durant l'Holocauste l'a été à Auschwitz – le plus grand nombre de Juifs assassinés en un seul endroit durant l'Holocauste.** La majorité des victimes ont péri dans des chambres à gaz conçues pour des tueries de masse, certaines ont succombé à la faim, la maladie, la main-d'œuvre forcée, le froid, la violence et l'expérimentation médicales, tandis que d'autres ont été exécutées.

L'exposition *Auschwitz. Pas si longtemps. Pas trop loin.* au Musée royal de l'Ontario se veut un compte rendu exhaustif de l'histoire, du contexte et des activités de mise à mort d'Auschwitz. C'est une occasion unique d'entendre les témoignages de survivants et d'en apprendre davantage sur la vie des victimes. Cette brève histoire du camp sert de mise en contexte à la préparation de la visite avec vos élèves.

Auschwitz est située dans l'actuelle Pologne, près de la petite ville d'Oświęcim, à quelque 40 kilomètres de Cracovie. Au 19^e siècle, l'armée autrichienne y avait construit des baraquements qui ont servi à l'armée polonaise avant que l'Allemagne envahisse le pays le 1^{er} septembre 1939. L'Allemagne occupe la région après sa victoire sur la Pologne et déclenche une vague de répression ciblant les Polonais (y compris les Juifs polonais).

En avril 1940, les prisons croulaient sous les arrestations massives de Polonais. Le chef des SS Heinrich Himmler donne donc l'ordre d'établir le camp d'Auschwitz I sur l'ancien site des baraquements. Quelque 11 000 prisonniers, pour la plupart des Polonais, ont été incarcérés à Auschwitz entre 1940 et 1941. Il convient de noter qu'à cette époque Auschwitz I était un camp de concentration et non un centre de mise à mort.

L'invasion allemande de l'Union Soviétique a changé la donne et modifié la politique nazie à l'endroit des Juifs. Hitler et son parti considéraient la guerre à l'Est comme une « guerre d'annihilation » contre la race slave inférieure et la calamité du communisme juif. Les *Einsatzgruppen*, les escouades de la mort nazies, suivent l'avance de l'armée en territoire russe et tuent entre 1,5 et 2 millions de Juifs.

Les fusillades demeurent la méthode d'exécution de masse la plus populaire. Or, cette méthode exigeait d'importantes quantités de munitions de même que du personnel militaire pour transporter les Juifs vers les sites d'exécution et assurer la sécurité. De plus, fusiller des femmes et des enfants (même celles et ceux considérés comme des ennemis de la race) nuisait à l'état psychologique des tireurs allemands. Avec le temps, les Allemands développent des méthodes de mise à mort plus « efficaces » qui trouvent leur apogée dans le gazage à l'intérieur de fourgonnettes et de camions hermétiques. Ils finissent par construire de grandes chambres à gaz pour augmenter le volume de leurs activités de mise à mort.

À la fin 1941, Hitler et de hauts fonctionnaires nazis arrivent à la « solution finale » à la question juive. La construction de six camps équipés de chambres à gaz en Pologne occupée : Chełmno, Bełżec, Sobibór, Treblinka, Majdanek et Auschwitz. Des travaux d'agrandissement du camp d'Auschwitz étaient déjà en cours au mois de septembre lorsque les SS expérimentent le Zyklon B sur des prisonniers de guerre soviétiques pour la plupart dans une chambre à gaz de fortune. La construction de chambres à gaz plus grandes débute en octobre. Ce nouveau camp portera le nom d'Auschwitz II, ou Birkenau.

Les premiers Juifs arrivent à Auschwitz en mars 1942. À tous les jours jusqu'en novembre 1944, des trains transportant des Juifs de toute l'Europe occupée emprunteront la voie ferrée d'Auschwitz. Les premiers gazages des prisonniers ont eu lieu à Auschwitz I et ensuite dans les grandes installations de Birkenau.

Les déportés arrivent à Birkenau souvent dans des wagons fermés et bondés, après avoir enduré de longs voyages sans nourriture ni eau. Sur le quai, les gardes SS séparent les hommes des femmes et identifient les personnes aptes au travail. Les familles sont déchirées. Les femmes avec de jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes handicapées (physiquement ou mentalement) sont acheminées vers les chambres à gaz où elles seront tuées. En période de pointe, 6 000 personnes par jour pouvaient trouver la mort dans les chambres à gaz. En 1943, quatre grands crématoires ont été construits pour une disposition plus efficace des corps. Les gardes SS forçaient des prisonniers à agir comme *Sonderkommando*. Ils veillaient à dévêtir les nouveaux arrivants et à transporter et brûler des milliers de cadavres par jour.

À la différence des autres centres de mise à mort, à Auschwitz, les gardes choisissaient les prisonniers destinés à la main-d'œuvre forcée. Les prisonniers choisis à leur arrivée se voyaient privés de leurs vêtements et de leurs effets. Leurs cheveux étaient rasés avant qu'ils passent sous la douche. Leur matricule était tatoué sur leur avant-bras et on leur fournissait des uniformes rayés. Les baraquements de fortune étaient dépourvus de toilettes. Les prisonniers dormaient sur de minces paillasses posées sur des lits en bois, un seul espace servant à loger de nombreuses personnes. Les rations consistaient en une petite portion de soupe trop claire et du pain moisi.

Les prisonniers étaient affectés aux travaux d'agrandissement du camp ou œuvraient dans un des nombreux sous-camps voisins. Le plus célèbre de ces sous-camps était Auschwitz III ou Monowitz. Les conditions infligées aux travailleurs étaient insupportables et les prisonniers mouraient d'épuisement. Les SS choisissaient souvent de nouveaux prisonniers pour remplacer ceux qui, trop faibles et inaptes au travail, étaient envoyés à la chambre à gaz.

Le docteur Josef Mengele sélectionnait souvent de nouveaux arrivants (notamment des jumeaux) et d'autres prisonniers pour subir des expériences dans le « laboratoire » médical du camp. Mengele a tué d'innombrables prisonniers au cours de ces expériences d'une brutalité sans nom.

L'approche de l'Armée rouge incite les SS à ordonner l'évacuation forcée des quelque 60 000 prisonniers du camp d'Auschwitz et entreprendre d'exténuantes marches de la mort vers l'ouest pour échapper aux Russes. Des milliers de prisonniers sont morts d'épuisement, de faim et de froid. Les personnes incapables de suivre sont fusillées par les SS. L'Armée rouge libère Auschwitz le 27 janvier 1945, où il ne reste que quelque 7 000 prisonniers. Les survivants des marches de la mort devront attendre le printemps pour leur libération. Les Russes sont frappés de stupeur à leur entrée à Auschwitz. Ils tentent de venir en aide aux prisonniers affamés et malades, certains mourront malgré leur libération. De nombreux survivants avaient perdu maisons et familles. Ils ont porté ce traumatisme leur vie entière.

Seule une petite minorité a été traduite en justice pour crimes de guerre. À noter, l'armée britannique a réussi à capturer le commandant du camp Rudolf Höss peu de temps après la guerre. Elle l'a livré aux autorités polonaises en mai 1946. Il a été traduit en justice et condamné à mort par pendaison en avril 1947. La plupart des militaires qui ont servi à Auschwitz ont échappé à la justice.

Auschwitz est aujourd'hui un musée à part entière. Le 27 janvier, date de la libération du camp, a été proclamé Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Un certain nombre de survivants sont devenus des éducateurs afin de partager leurs histoires.

Aide-mémoire

Visite au Musée :

- ☐ Consultation du Guide
- ☐ Visionnement de la vidéo d'introduction
- ☐ Leçon pré-visite 1 : Définir la relation entre l'Holocauste, Auschwitz et le Canada
- ☐ Leçon pré-visite 2 : Groupes de victimes de l'Holocauste
- ☐ Leçon post-visite 1 : Compte rendu de l'exposition
- ☐ Leçon post-visite 1 : Les grandes questions
- ☐ (Facultatif) Suivi au prisme de l'exposition virtuelle Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin.

Leçon virtuelle guidée :

- ☐ Consultation du Guide
- ☐ Visionnement de la vidéo d'introduction
- ☐ Leçon pré-visite 1 : Définir la relation entre l'Holocauste, Auschwitz et le Canada
- ☐ Leçon pré-visite 2 : : Groupes de victimes de l'Holocauste
- ☐ Participation à la leçon virtuelle
- ☐ Leçon post-visite 1 : Compte rendu de l'exposition
- ☐ Leçon post-visite 1 : Les grandes questions
- ☐ (Facultatif) Suivi au prisme de l'exposition virtuelle Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin.

Exposition virtuelle :

- ☐ Consultation du Guide
- ☐ Visionnement de la vidéo d'introduction
- ☐ Leçon pré-visite 1 : Définir la relation entre l'Holocauste, Auschwitz et le Canada
- ☐ Leçon pré-visite 2 : : Groupes de victimes de l'Holocauste
- ☐ Visite de l'exposition virtuelle
- ☐ Leçon post-visite 1 : Compte rendu de l'exposition
- ☐ Leçon post-visite 1 : Les grandes questions

Leçons pré-visite

Vue d'ensemble

Dans le cadre de ces leçons préparatoires, les élèves développeront des connaissances de l'Holocauste et examineront les répercussions de l'Holocauste, d'Auschwitz et de l'antisémitisme sur les communautés et les identités au Canada. Ils développeront des connaissances des diverses communautés juives bien établies en Europe et apprendront à connaître les Juifs non pas seulement comme des victimes, mais comme des membres à part entière de familles et de communautés. Les élèves réfléchiront à l'influence des pertes subies durant l'Holocauste sur le monde actuel.

Niveaux scolaires recommandés

9^e-12^e année

Préenseignement

Ces leçons sont conçues pour préparer les élèves à leur visite de l'exposition *Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin.*

Durée

Une leçon correspond à une période de cours.

Résultats d'enseignement

- Évaluer les connaissances, les idées préconçues et les fausses impressions des élèves au sujet de l'Holocauste et d'Auschwitz.
- Faire en sorte que les élèves ont une bonne compréhension du sujet avant de procéder à l'étape suivante.
- Insister sur les mots clés qui feront partie intégrante de l'expérience d'apprentissage des élèves.
- Humaniser les victimes de l'Holocauste en présentant des survivants canadiens d'Auschwitz, leurs expériences et leur vie après la Seconde Guerre mondiale.

Leçon pré-visite 1 : Définir la relation entre l'Holocauste, Auschwitz et le Canada

Dans cette leçon, les élèves se familiariseront avec l'Holocauste, le contexte historique et le vocabulaire qui s'y rapporte. Si vous avez une source d'introduction à l'Holocauste et à Auschwitz que vous préférez, nous vous recommandons d'utiliser la présente source comme ressource supplémentaire. Les élèves seront mieux à même de comprendre les liens entre l'Holocauste, Auschwitz et le Canada.

Ressources

Hors ligne : [Présentation](#), [Lexique](#), [Profils des survivants](#), Feuille de travail [[Google](#)] [[PDF](#)]

En ligne : [Exposition virtuelle](#), Feuille de travail [[Google](#)] [[PDF](#)]

Introduction

Commencez par établir le thème de la leçon : l'Holocauste et Auschwitz. Demandez aux élèves de se réunir en petits groupes et de faire un remue-méninges sur les questions suivantes :

1. Que savent-ils sur l'Holocauste ?
2. Que savent-ils d'Auschwitz ?
3. Que veulent-ils savoir sur l'Holocauste ?
4. Que veulent-ils savoir sur Auschwitz ?

Après 5 à 10 minutes, demandez à chacun des groupes de résumer leurs réponses.

Écrivez au tableau : « L'apprentissage de l'Holocauste et d'Auschwitz est associé aux communautés et aux identités au Canada. » Demandez aux élèves de commenter cette déclaration pendant 5 à 10 minutes.

Présentation du contexte historique de l'Holocauste et d'Auschwitz

Servez-vous de la présentation PowerPoint ou du diaporama interactif en ligne pour expliquer le contexte historique de l'Holocauste et d'Auschwitz à vos élèves. Distribuez le lexique accompagnant la présentation. (Le lexique fait également partie intégrante de l'exposition virtuelle.)

À noter : La diapositive n° 10 aborde d'autres groupes persécutés par les nazis, y compris des membres de la communauté LGBTQ+. Précisez aux élèves que la terminologie actuelle pour désigner les membres de cette communauté se distingue nettement de celle utilisée à l'époque. Au cours de leur visite de l'exposition, les élèves verront des expressions comme « homosexuels » qui étaient en usage durant cette période. Aujourd'hui, ces expressions sont considérées comme préjudiciables. De la même façon, le mot « gitans » servait à désigner les Roms et les Sintis. Sensibilisez les élèves à l'utilisation de ces expressions avant leur visite de l'exposition.

Suite à la présentation, demandez aux élèves de revoir leurs réponses à la séance de remue-méninges. Demandez-leur s'ils ont des questions et ce qui les a marqués. Amorcez une discussion de groupe de 5 à 10 minutes.

Profil des survivants

Demandez aux élèves de se remettre en groupe et distribuez un profil par groupe ou attribuez-leur un profil si vous utilisez la version numérique de l'activité. Accordez-leur quelques minutes pour lire le profil et répondre aux questions. Amorcez une discussion où chaque groupe donne un bref résumé du profil qui lui a été attribué et partage ce qu'il en a retenu.

Questions associées aux profils :

- Quel est le pays d'origine de la personne ? Quel était son milieu familial ? Que remarquez-vous au sujet de son milieu ?
- Qu'avez-vous appris au sujet des expériences vécues par cette personne ?

Conclusion et réflexion

Après la discussion de groupe, les élèves peuvent discuter de leurs impressions ou les noter dans leur journal. Pistes de réflexion...

- Après avoir appris ce qu'est l'Holocauste aujourd'hui, je suis toujours curieux de...
- Quelle image, idée ou question te reste-t-il en tête ?

Leçon pré-visite 2 : Groupes de victimes de l'Holocauste

In this lesson, students will be introduced to the victim groups of the Holocaust. Students will deepen their knowledge and understanding of various groups who were identified and persecuted by the Nazis and in doing so, question their own beliefs about victims. By further engaging critically about how victims are presented in historical memory, students will better prepare themselves for their visit to the exhibition *Auschwitz. Not long ago. Not far away*. The lesson concludes with an overview of emotional preparedness for students before their visit to the ROM.

Ressources

Hors ligne : [Vidéo 1](#), [Vidéo 2](#), [Présentation](#), [Profils des survivants \(2\)](#), Worksheet [\[Google\]](#) [\[PDF\]](#)

En ligne : [Exposition virtuelle](#), Feuille de travail [\[Google\]](#) [\[PDF\]](#)

Introduction

Posez la question suivante aux élèves : Que signifie pour vous le mot « victime » ? Amorcez une discussion de groupe de 5 à 10 minutes. Demandez aux élèves ce que signifie le mot « victime » dans le contexte de l'Holocauste, puis d'Auschwitz. Amorcez une discussion de groupe de 5 à 10 minutes. Les élèves peuvent utiliser la feuille de travail pour noter les éléments clés de la leçon.

Objets et vie des Juifs avant la guerre

Demandez aux élèves de former des équipes de 2 et distribuez les feuilles de travail. Servez-vous de la présentation PowerPoint ou du diaporama interactif en ligne pour permettre aux élèves de se familiariser avec divers objets réunis dans l'exposition qui renseignent sur la vie des Juifs avant la guerre. Après la présentation, demandez aux équipes de répondre aux questions sur leur feuille de travail.

Amorcez une discussion de groupe s'articulant autour des réponses. Demandez aux élèves : Maintenant que vous avez examiné la vie des Juifs avant la guerre, pensez aux profils des survivant.e.s que vous avez consultés. Êtes-vous mieux renseignés sur leurs conditions de vie ? Prévoyez une discussion de 10 minutes.

Profils d'autres groupes de victimes

Expliquez aux élèves que l'exposition *Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin*. décrit comment la propagande nazie contre la communauté juive et d'autres victimes a permis de tuer des groupes qualifiés d'indésirables et de perpétrer l'Holocauste. Dans le cadre de la prochaine activité, les élèves analyseront certains des groupes visés par les nazis. Distribuez un profil par groupe ou attribuez-leur un profil si vous utilisez la version numérique de l'activité. Précisez aux élèves que ces profils ne représentent pas **tous** les groupes persécutés par les nazis, mais plutôt les principales victimes à Auschwitz. Mentionnez également que les groupes n'étaient pas clairement définis compte tenu du recoupement entre les groupes (p. ex., Juif homosexuel, prisonnier politique polonais, militants gais qualifiés de prisonnier « asocial » ou politique).

Chaque profil comprend des renseignements sur un groupe donné de victimes de même qu'un.e survivant.e d'Auschwitz au sein de ce sous-groupe. Recommandez aux élèves de porter une attention particulière à la façon dont les nazis décrivaient ces groupes et les fausses informations véhiculées à leur égard. Précisez aux élèves que les nazis exploitaient la peur d'autrui pour diaboliser ces groupes et en faire des boucs émissaires à travers des représentations graphiques dont certaines sont présentées dans l'exposition. Les nazis utilisaient ces mêmes tactiques pour inciter les populations allemandes à craindre ces groupes.

Divisez les élèves en groupes. Distribuez un profil par groupe ou attribuez-leur un profil si vous utilisez la version numérique de l'activité. Les profils indiquent le nombre de personnes tuées par les nazis et celles qui sont mortes à Auschwitz (ces chiffres sont approximatifs). Donnez aux élèves suffisamment de temps pour lire le profil et discuter des questions. Amorcez une discussion au cours de laquelle les groupes partageront leurs commentaires sur le groupe de victimes qui leur a été attribué.

Revenez au mot « victime » inscrit au tableau et demandez aux élèves ce qu'ils ont appris et ce qu'ils changeraient à leur réponse initiale.

Discussion de fin de leçon

Préparation émotionnelle des élèves avant la visite de l'exposition

Il est important de préparer les élèves en tenant compte des traumatismes. L'apprentissage de l'Holocauste sous-entend aborder les thèmes suivants : racisme, persécution, logement, insécurité alimentaire, travail forcé, diverses formes d'abus, mort et génocide. Il importe de reconnaître que ces sujets peuvent provoquer des réactions chez des élèves provenant de divers milieux et ayant vécu certaines expériences. Voici quelques conseils qui peuvent vous être utiles :

- Privilégiez une approche sécuritaire de l'apprentissage de l'Holocauste. Avisez les parents et les élèves avant d'entreprendre le module d'étude. Prévoyez le temps nécessaire à la présentation du sujet, aux questions et à la réflexion à la fin de la leçon. Cette même approche s'applique également avant et après la visite de l'exposition.
- Faites preuve de respect à l'égard des familles victimes de l'Holocauste. Discutez avec les élèves des raisons pour lesquelles ce sujet doit être abordé avec sensibilité et respect en classe et lors de la visite de l'exposition. Certains élèves et enseignant.e.s de votre école comptent peut-être parmi les visiteurs dont les familles ont subi le traumatisme de l'Holocauste.
- N'hésitez pas à prendre une pause. Mis en présence de sujets traumatisants, certains élèves peuvent éprouver le besoin de prendre une pause pour assimiler l'information. Les élèves devraient communiquer avec un.e enseignant.e qui peut leur venir en aide à l'extérieur de la classe ou de l'exposition.

Leçons post-visite

Aperçu

Dans le cadre de ces leçons, les élèves réfléchiront à ce qu'ils ont appris de leur visite de l'exposition *Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin*. Ils examineront également comment l'apprentissage de l'Holocauste soulève des questions universelles sur la responsabilité individuelle, les droits de la personne et leur signification dans la société canadienne. Les élèves se familiariseront avec l'impact de l'Holocauste sur les collectivités au Canada, y compris la communauté juive, et avec les expériences des personnes qui ont survécu à l'Holocauste et refait leurs vies au Canada.

Résultats de l'enseignement

- Faire appel à la pensée critique en examinant les liens personnels et la pertinence contemporaine de l'exposition *Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin*.
- Faire appel à la pensée critique en matière de la responsabilité individuelle, des valeurs démocratiques et des droits de la personne.
- Analyser la réaction du Canada et de sa population aux événements durant et après l'Holocauste et leur rapport avec ces événements.
- Analyser l'impact de l'Holocauste sur la société canadienne et sur sa perception des droits de la personne.
- Évaluer la signification de la reconnaissance publique et de la commémoration au Canada de tragédies humaines et de violation des droits de la personne tant au pays qu'à l'étranger.

Niveaux scolaires recommandés

9^e-12^e année

Préenseignement

Ces sont conçues pour préparer les élèves à leur visite de l'exposition *Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin*.

Durée

Une leçon correspond à une période de cours.

Leçon post-visite 1 : Compte rendu de l'exposition

Dans le cadre de cette leçon, les élèves auront l'occasion de réfléchir à ce qu'ils ont appris lors de la visite de l'exposition *Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin*. Ils feront appel à la pensée critique en examinant les grandes questions sur lesquelles les visiteurs sont invités à se pencher. Les élèves enrichiront leurs connaissances en établissant un compte rendu de l'exposition qui analyse les choix des œuvres, l'utilisation de la technologie et des sources primaires, y compris des artefacts et des témoignages de survivant.e.s, pour raconter l'histoire multidimensionnelle d'Auschwitz au prisme des expériences des auteurs des crimes, des observateurs et des victimes. En conclusion, les élèves réfléchiront aux questions universelles soulevées par l'exposition et à sa pertinence contemporaine.

Ressources

Hors ligne : Feuille de travail [[Google](#)] [[PDF](#)]

En ligne : [Exposition virtuelle](#), Feuille de travail [[Google](#)] [[PDF](#)]

Introduction

Dans le cadre du premier volet de la leçon, les élèves prendront le temps de réfléchir à leur visite de l'exposition *Auschwitz. Pas si longtemps. Pas si loin*. Cet exercice peut se présenter sous la forme d'un journal, d'un travail d'équipe ou d'une discussion de groupe. Les principaux commentaires peuvent être notés sur la feuille de travail. Pistes de réflexion pour les élèves :

- Y a-t-il un aspect de l'exposition qui t'a laissé une profonde impression ? Lequel ?
- Quelle section de l'exposition t'a marqué ?
- Y a-t-il une image, une idée ou un objet auquel tu penses encore ?
- Te poses-tu des questions sur l'exposition ? T'intéresses-tu à un aspect en particulier ?
- La question au cœur de l'exposition est celle de la responsabilité. Qui est responsable de l'Holocauste ? Comment l'exposition aborde-t-elle la question ?

Compte rendu de l'exposition

Les élèves auront ensuite l'occasion de faire le compte rendu de l'exposition en fonction de critères précis. Cet exercice peut être fait individuellement ou en équipe de deux. Pistes de réflexion pour les élèves :

Communication

- Quel était l'histoire ou le thème de l'exposition ? Est-ce que tu l'as bien compris en tant que visiteur ?
- De quelle façon les grandes questions ou les messages clés ont-ils été communiqués aux visiteurs ?
- La présentation de l'information était-elle réussie ? Donne quelques exemples.
- Le mode de communication aurait-il pu être plus efficace ?

Présentation

- Décris la mise en scène de l'exposition : sections thématiques ou galeries, couleurs utilisées pour communiquer l'information, éclairage, panneaux didactiques et cartes.
- L'équipe de l'exposition a-t-elle accordé de l'importance au confort des visiteurs ?
- Pense à la présentation de l'exposition. Qu'est-ce que tu as aimé ? Qu'est-ce qui t'a déplu ?

Objets et documents de sources primaires

- Décris certains des objets/documents de source primaire qui t'ont particulièrement intéressé. Comment étaient-ils présentés ?
- De quelle façon l'équipe de l'exposition a-t-elle utilisé ces objets pour raconter des histoires ?
- De quelle façon les cartes et les documents de source primaire ont-ils contribué à communiquer de l'information sur l'Holocauste ?
- De quelle façon les témoignages de survivants de l'Holocauste ont-ils enrichi ta visite de l'exposition ?

Apprentissage

- Selon toi, qui est le public cible de cette exposition ?
- Qu'est-ce que ta visite de l'exposition t'a appris ? Selon toi, qu'est-ce que les autres visiteurs et élèves ont appris de leur visite ?
- Selon toi, quelle est l'importance historique, légale ou politique de cette exposition ?
- L'expérience d'apprentissage aurait-elle pu être améliorée ?

Réflexion

- Quels commentaires aimerais-tu offrir à l'équipe de l'exposition sur ta visite. L'expérience était-elle satisfaisante ? Question que tu aimerais poser à l'équipe. Quelque chose que tu n'as pas compris.
- En apprendre davantage sur l'Holocauste dans le cadre d'une exposition est-il différent que de consulter un manuel scolaire, voir un film ou lire une biographie ?
- Recommanderais-tu cette exposition à un.e ami.e ou à un membre de ta famille ?

Discussion

Les élèves ont l'occasion de partager leurs comptes rendus avec leurs camarades.

- Quels sont les points communs dans les comptes rendus de l'exposition de vos camarades ?
- Quelles sont les différences dans les comptes rendus de l'exposition de vos camarades ?

- Dans l'ensemble, comment votre classe évalue-t-elle l'exposition en fonction des critères suivants : Communication, Présentation, Objets et documents de source primaire, et Apprentissage ?

Leçon post-visite 2 : Les grandes questions

Description

Dans le cadre de cette leçon, les élèves examineront comment plus de 35 000 survivant.e.s de l'Holocauste ont refait leur vie au Canada et leur résilience en tant que nouveaux arrivants. La leçon analyse également l'impact de l'Holocauste et son legs sur les Juifs canadiens et les Canadiens non juifs, notamment le rôle de sensibilisation joué par les survivants qui se font les défenseurs des droits de la personne. Les élèves examineront la question de la justice d'après-guerre et l'évolution de la législation canadienne visant à protéger les droits de la personne, ainsi que le courage démontré par les survivant.e.s en présence des auteurs des crimes nazis. Pour conclure, les élèves réfléchiront aux grandes questions soulevées par l'exposition et sa pertinence aux enjeux contemporains dans un contexte canadien.

Ressources

Hors ligne : Feuille de travail [[Google](#)] [[PDF](#)], [Groupes de victimes](#)

En ligne : [Exposition virtuelle](#), Feuille de travail [[Google](#)] [[PDF](#)]

Introduction

Commencez la leçon en réunissant les élèves en petits groupes. Demandez-leur de créer un tableau à trois colonnes : Je savais... J'aimerais savoir... et J'ai appris au sujet de la vie des survivant.e.s de l'Holocauste et des défis associés à leur libération. Les élèves disposent de 10 à 20 minutes pour remplir le tableau.

Galerie de photos

Distribuez une galerie de photos à chacun des groupes ou attribuez-leur une thématique en ligne. Chaque groupe doit analyser une galerie de photos réunissant plusieurs photos de survivants juifs de l'Holocauste. Chaque galerie reflète un grand thème de la vie des survivant.e.s au Canada : immigration, intégration, refaire sa vie professionnelle, communauté et famille. Les élèves doivent analyser les photos à l'aide des questions qui leur sont fournies. Soulignez l'importance des thèmes associés aux réalisations et aux défis. Prévoyez 20 minutes pour cet exercice.

Amorcez une discussion au cours de laquelle chacun des groupes partage ce que les photos lui a appris de la vie des survivant.e.s au Canada. Demandez aux élèves de partager leurs commentaires sur le thème de leur galerie de photos. Demandez aux élèves ce que cet exercice leur a appris sur les réalisations et les défis des survivant.e.s.

Vidéo

Cette activité, à réaliser si l'horaire le permet, examine les témoignages de survivant.e.s qui se veulent un outil pédagogique sur l'Holocauste pour les élèves et les adultes.

Visionnez la vidéo des [témoignages des survivants](#).

Après le visionnement, amorcez une discussion autour des questions suivantes :

1. Quel témoignage vous a marqué ?

2. Qu'est-ce qui vous a interpellé pour expliquer leur raison de vouloir éduquer les autres sur l'Holocauste ?

Conclusion

Le dernier volet de la leçon fait appel à la pensée critique des élèves en ce qui a trait aux grands thèmes et messages de l'exposition. Demandez aux élèves de choisir une question qui les intéresse parmi celles énumérées ci-dessous. Les élèves qui ont choisi la même question peuvent se regrouper. Idéalement, les élèves formeraient cinq groupes, un pour chaque question. Dans l'espace réservé à cet effet sur la feuille de travail ou sur un grand tableau (à votre choix), les élèves créent un remue-méninges en réponse à leur question. Les groupes partagent ensuite leurs réponses avec la classe.

1. Où commence et s'arrête la responsabilité de l'Holocauste ?
2. Comment l'Holocauste a-t-il été possible ? Quels processus ont été mis en place ?
3. Est-ce que la justice est possible pour les victimes de l'Holocauste et leurs familles ?
4. La justice est-elle possible pour ceux qui ont commis les crimes de l'Holocauste ? Si oui, comment ?
5. L'année 2025 marque le 80^e anniversaire de la libération d'Auschwitz. Pourquoi est-il important que les Canadiennes et Canadiens voient cette exposition ?

Ressources additionnelles

Cette section propose des ressources pédagogiques additionnelles sur l'enseignement de l'Holocauste. Ces ressources ont été développées par des spécialistes et proposent différentes stratégies d'enseignement et d'apprentissage de l'Holocauste. Certaines de ces ressources utilisent des sources historiques primaires dans leur programme d'enseignement, tandis que d'autres privilégient les témoignages.

Toronto Holocaust Museum

Plateforme d'apprentissage

[La plateforme d'apprentissage pour l'enseignement de l'Holocauste et de l'antisémitisme](#) a été conçue pour aider les éducateurs qui apprennent et enseignent l'Holocauste. Grâce à cette plateforme, vous approfondirez vos connaissances sur les sujets essentiels et aurez accès à du matériel prêt à l'emploi, ainsi qu'à des exemples de plans de cours. Vous découvrirez également des approches pédagogiques et explorerez de nouvelles ressources canadiennes. Cette plateforme est organisée en « modules », chacun développant un sujet clé, une approche pédagogique ou une nouvelle ressource. Que vous soyez un enseignant de l'Holocauste expérimenté à la recherche de nouvelles idées de cours ou un nouvel enseignant de l'Holocauste, nous avons des ressources pour vous aider.

[Brady Resource Kit](#) (en anglais)

[In Their Own Words](#) (en anglais)

[Portraits in Courage](#) (en anglais)

[In Search of Better Days–Holocaust Survivors and Canada](#) (en anglais)

[Hatepedia](#) (en anglais)

Introduction virtuelle aux expériences du Musée

Grâce à cette [nouvelle ressource](#), conçue pour les élèves de 6^e année et de l'enseignement secondaire, nous pouvons apporter l'expérience d'apprentissage du musée directement dans votre salle de classe. Nos expériences de musée virtuel explorent l'Holocauste à travers le prisme des survivants qui ont immigré au Canada après la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre de l'histoire du Canada et en lien direct avec les domaines d'apprentissage du programme d'études sociales de 6^e année de l'Ontario.

Une enfance interrompue

Les élèves découvriront l'histoire de Yael Spier Cohen, une jeune Juive allemande, qui a vécu l'Holocauste et qui a immigré au Canada. Conçue pour les élèves de 6^e année et de l'enseignement secondaire, cette [ressource](#) s'accompagne d'une [présentation PowerPoint](#) et de documents d'archives primaires qui encouragent la pensée critique.

Fondation Azrieli

Survivre à Auschwitz

L'activité [Survivre à Auschwitz](#) encourage les élèves à faire des recherches et à engager une réflexion sur les expériences communes vécues par les survivants d'Auschwitz : la déportation, l'arrivée et la sélection, la vie quotidienne, la Résistance et les marches de la mort. Répartis en groupes, les étudiants répondront à la question thématique qui leur a été assignée et partageront ensuite les connaissances acquises avec le reste de la classe. Collectivement, vos élèves pourront ainsi appréhender la diversité des expériences vécues à Auschwitz, à travers les témoignages de plusieurs survivants : hommes et femmes, adultes et adolescents, originaires de différents pays.

Objectifs d'apprentissage :

- Acquérir des connaissances et engager une réflexion sur les expériences vécues par les détenus d'Auschwitz.
- Porter un regard plus compassionnel sur l'histoire à travers les témoignages de plusieurs survivants.
- Faciliter la manipulation des outils multimédias avec la ressource numérique [Re:Collection](#).

Le Programme des mémoires des survivants de l'Holocauste

En 2005, la Fondation Azrieli a créé le Programme des mémoires de survivants de l'Holocauste afin de collecter, de conserver et de partager les mémoires et journaux intimes rédigés par des survivants de l'Holocauste qui ont immigré au Canada.

Consultez le [Catalogue des enseignants](#) pour en apprendre davantage sur les mémoires des survivant.e.s et sur les ressources pédagogiques de la Fondation Azrieli.

Les mémoires en français sont accessibles gratuitement, pour en savoir plus sur ces publications, cliquez [ici](#).